

Action 4-02 : Favoriser le covoiturage

- (Favoriser le covoiturage)
- Évolution du projet
- Les comptes rendu de réunion

Contexte et objectifs

Pour tous les déplacements, les habitants d'Opio utilisent leur véhicule personnel, très souvent seul dans leur véhicule. Le covoiturage peut être une alternative pouvant être proposée sur des trajets spécifiques (domicile-travail, domicile-école...).

Cette utilisation a de multiples incidences sur le quotidien de tous, comme par exemple :

- une meilleure convivialité (entre covoitureurs),
- un coût moindre (les coûts sont partagés),
- un trafic moins dense (et donc un air moins pollué par les gaz d'échappement, moins de nuisances sonores).

La commune agit ainsi en regard de l'axe stratégique « préserver notre paysage et notre environnement ».

Étapes proposées

1. Identifier les sites et organismes clés sur la région, les applications Smartphones facilitant leurs usages
2. Étudier la création d'un parc relais à Opio (parking de la Font Neuve ?)
3. Communiquer sur les avantages du covoiturage

Porteur de l'action	Association, CASA, Conseil Général		
Communication	Feuille d'OPIO, site Web, Flyers, article Nice Matin		
Partenaires techniques	Les sites de covoiturage : equipage06, ottoetco, covoiturage.fr		
Partenaires financiers pressentis	CASA, Conseil Général		
Indicateurs	Nombre d'Opidiens inscrits sur les sites ottoetco, covoiturage06, covoiturage.fr		
Budget			
Échéancier			
Avancement			
Projet 4-02	Date prochaine réunion	Statut	Budget
	jj/mm/aaaa	...	-

Rien a été fait Une étude est en cours pour mettre un panneau sur la place de la font neuve.

Finalités

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

From:

<https://wiki.mairie-opio.fr/> - **Commune d'Opio**

Permanent link:

<https://wiki.mairie-opio.fr/doku.php?id=agenda21:axe4:action-4-02&rev=1383242223>

Last update: **06/07/2014, 14:09**

